

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CONGRES DU SNDGCT

## LA MNT ET LE SNDGCT RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT POUR TROIS ANS

Alain Gianazza, président général de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), et Stéphane Pintre, président du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), ont signé le renouvellement de leur convention de partenariat vendredi 14 octobre à Antibes (06). La MNT entend ainsi poursuivre les actions de proximité menées avec le SNDGCT.

Partenaires de longue date la MNT et le SNDGCT partagent des valeurs communes telles que **l'accompagnement des agents et des collectivités**, la solidarité et la proximité. Signée pour trois ans, cette troisième convention depuis 2008, « *illustre un partenariat durable* » selon Louis Oudart, administrateur national de la MNT, également conseiller technique et membre du bureau du SNDGCT.

Par cette nouvelle convention, la MNT et le SNDGCT souhaitent, renforcer les actions de **proximité** menées en lien avec leurs unions régionales et leurs sections départementales. Dans un contexte territorial en mouvement, l'accompagnement des agents et des collectivités en santé et mieux-être au travail est indispensable. En témoignent les directeurs généraux des services des petites et des grandes collectivités présents lors des rencontres locales d'actualité, organisées entre 2015 et 2016 par la MNT et le SNDGCT.

Pour la MNT, le renouvellement de ce partenariat s'inscrit dans son **projet d'entreprise**. Elle réaffirme ainsi sa vocation professionnelle auprès des agents territoriaux et de mieux les accompagner. Il lui permet également de bénéficier de **l'expertise** du SNDGCT qui contribue ainsi à alimenter les travaux de l'OST de la MNT, sur des thématiques comme la gestion des ressources humaines, la santé au travail ou encore les évolutions de la fonction publique territoriale.

De son côté, le SNDGCT dispose ainsi d'un accompagnement privilégié et d'une écoute attentive sur les questions de **protection sociale et de santé au travail** pour ses adhérents.

#### LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Jérôme Saddier, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, Territoires d'avenir, le pôle mutualiste des services publics locaux.